

Justificatif généré le 30/11/2022

Support de parution :



Date de parution : 30/11/2022

Département : (92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/643648

N° d'annonce : 643648

BRASERO

Société à responsabilité limitée au capital de 144.786,97 €

Siège social : 5 rue Tony Garnier, Centre commercial du Centre-Ville CC (Ilot A) 92100
BOULOGNE-BILLANCOURT

418 535 852 R.C.S. Nanterre

Aux termes des décisions en date du 22/11/2022, la Société LA CROISSANTERIE, SAS au capital de 168.837,29 euros ayant son siège social 5 rue Olof Palme, 92110 Clichy, 317 599 413 RCS Nanterre a, en sa qualité d'actionnaire unique, décidé la dissolution anticipée de la société BRASERO. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de ladite société peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce NANTERRE

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJSc3fw3

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJSc3fw3>

